



Des familles qui ont fui la violence en RDC sont hébergées dans un stade situé dans la province de Cibitoke, au nord-ouest du Burundi. © HCR/Bernard Ntwari

Plan de Réponse Inter-agences pour les Réfugiés au Burundi (Résumé)



16
PARTENAIRES INTER-AGENCES



110 000
NOUVEAUX ARRIVANTS PRÉVUS (RÉFUGIÉS, RAPATRIÉS RÉFUGIÉS, RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS ET MIGRANTS)



\$76,5M
BESOINS FINANCIERS TOTAUX INTER-AGENCES

Aperçu

Ce plan d'urgence inter-agences en réponse à l'afflux de réfugiés en provenance de la République Démocratique du Congo (RDC) vers le Burundi présente la réponse initiale et les activités prévues pour soutenir les efforts du Burundi en matière de protection et d'assistance aux réfugiés congolais ainsi qu'aux rapatriés burundais. Il inclut les besoins financiers pour une période de six mois pour 16 partenaires (incluant les agences des Nations Unies, des ONG nationales et internationales), œuvrant en appui aux autorités burundaises.

Ce plan de réponse a été intégré dans le Plan régional de réponse pour les réfugiés de la République Démocratique du Congo (DRC RRP), qui couvre à la fois les 90 000 réfugiés congolais déjà présents au Burundi et les 90 000 nouveaux arrivants attendus en 2025.

L'afflux de réfugiés au Burundi a atteint un point critique en février 2025, avec des milliers de personnes fuyant le conflit et l'instabilité en RDC. Le pays fait face à un défi humanitaire de grande ampleur alors qu'il s'efforce d'accueillir un nombre croissant de réfugiés dans divers sites et centres de transit. Ces réfugiés, déplacés par la violence et l'insécurité, nécessitent une assistance immédiate, incluant un abri, de la nourriture, des soins médicaux et une protection.

Alors que la situation se détériore, la pression sur les ressources du Burundi s'accroît, incitant les organisations internationales et les acteurs humanitaires à intervenir pour apporter leur soutien. L'ampleur de la crise souligne l'urgence de solutions globales, tant en matière d'aide d'urgence que de stratégies à long terme pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes déplacées.

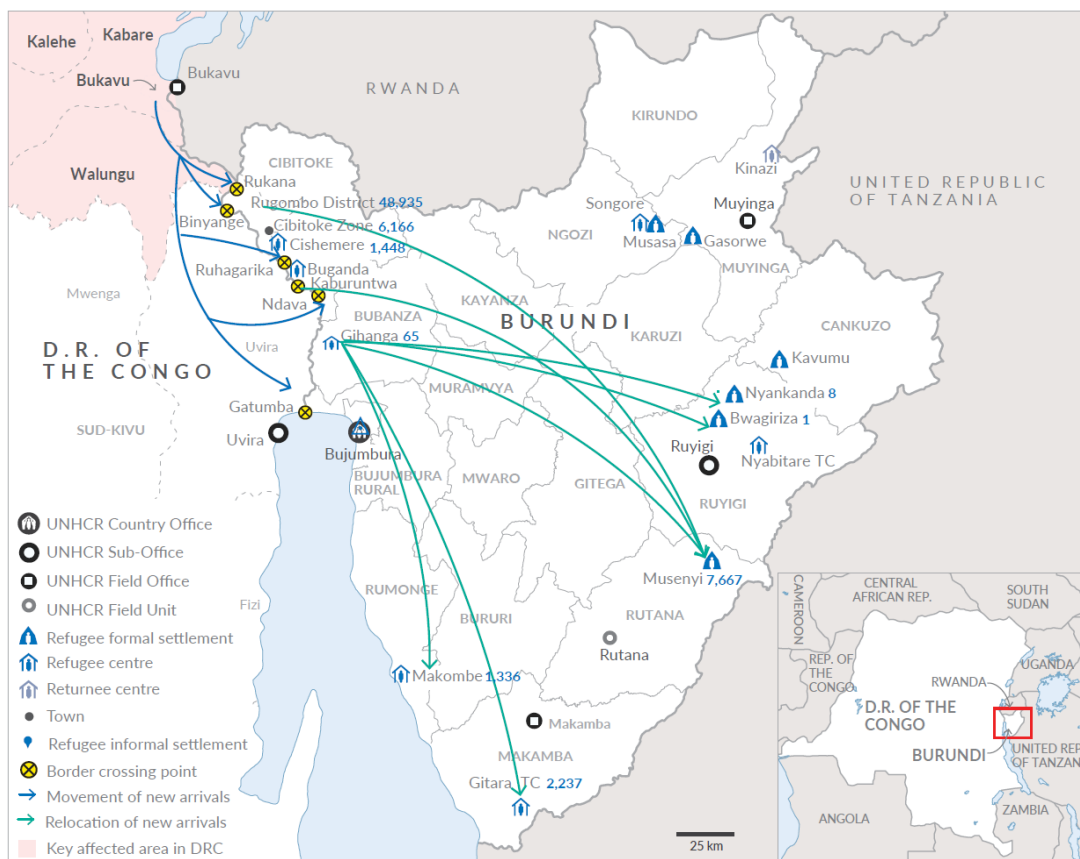
La situation reste évolutive, avec de nouvelles arrivées continues, rendant indispensable une réponse rapide et efficace de la part des acteurs nationaux et internationaux.

Depuis le début de l'année, plus de 100 000 personnes originaires de la RDC ont cherché protection dans les pays voisins, dont 69 000 personnes ayant besoin de protection internationale au Burundi.

Avant ce nouvel afflux, le Burundi accueillait déjà 89 000 réfugiés congolais et 2 000 demandeurs d'asile, dont 56 000 résidant dans des camps.

Chiffres de Planification

Chiffres de Planification des Populations de Réfugiés et de Rapatriés (nouvelles arrivées en 2025)	
Groupe de population	Chiffre de planification
Réfugiés et demandeurs d'asile	90 000
Rapatriés réfugiés	16 000
Autres arrivées (y compris ressortissants de pays tiers et migrants)	4 000
TOTAL	110 000



Les partenaires inter-agences répondent à l'urgence liée aux réfugiés

Depuis janvier 2025, plus de 69 000¹ personnes ayant besoin de protection internationale sont arrivées au Burundi en provenance de la RDC. La majorité des arrivants sont des Congolais originaires d'Uvira, Walungu, Bukavu, Sake, Minova et Goma, où la situation se détériore. Les personnes déplacées comprennent des populations rurales et urbaines fuyant les conflits, des personnes précédemment déplacées internes en RDC, ainsi que certains Burundais de retour de transit ou de travail transfrontalier.

En collaboration avec les autorités, les partenaires inter-agences intensifient leur réponse au Burundi pour répondre aux besoins urgents des nouveaux arrivants. Les populations cherchant refuge au Burundi sont filtrées et enregistrées aux points d'entrée par les autorités gouvernementales. À leur arrivée, les personnes reçoivent des informations sur l'enregistrement auprès des partenaires inter-agences et sur les services disponibles. Après un séjour dans l'un des centres de transit, les réfugiés sont relocalisés vers des sites désignés.

Des équipes conjointes gouvernement – partenaires inter-agences ont été mises en place dans les centres de transit. Des évaluations multisectorielles rapides sont menées pour identifier les personnes ayant des besoins spécifiques, y compris les mineurs non accompagnés et les enfants séparés. Un premier dépistage sanitaire et

¹ Chiffres au 19 mars 2025.

nutritionnel est également effectué, avec des orientations vers les services appropriés si nécessaire. Des espaces sûrs pour les femmes et les filles, des mécanismes de gestion des cas de violences basées sur le genre (VBG) ainsi que des procédures opérationnelles standardisées (POS) de référencement sont en cours de mise en place. Des efforts sont déployés pour mobiliser des tentes, des abris d'urgence et des articles non alimentaires.

Les mécanismes d'orientation pour les survivants(es) de VBG, les réfugiés ayant des besoins spécifiques et les cas de protection de l'enfance ont été activés, y compris la mise à jour des POS nationaux et ceux propres aux sites, la cartographie des services et les mécanismes de plaintes et de retour d'information. Des mécanismes de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) sont en place. Des actions de plaidoyer sont en cours pour assurer l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation.

Besoins en protection et en population, et axes prioritaires de la réponse

Cette réponse d'urgence inter-agences est guidée par les objectifs stratégiques suivants :

Objectif stratégique 1 : Garantir un environnement de protection

Les efforts se concentreront sur le renforcement des capacités de réponse en matière de protection afin de fournir une assistance vitale, rapide et inclusive, notamment à travers l'enregistrement, le suivi aux frontières et l'identification des personnes à risque accru. Des interventions spécialisées en protection seront renforcées pour soutenir les personnes dans le besoin, y compris des mesures de protection de l'enfance et une assistance ciblée aux survivant(e)s de VBG et d'EAS, en veillant à adopter une approche centrée sur les survivant(e)s.

Objectif stratégique 2 : Permettre aux personnes vulnérables de satisfaire leurs besoins essentiels

Les conditions d'accueil seront améliorées afin de garantir la sécurité et la dignité des nouveaux arrivants, en renforçant les capacités aux points d'entrée, dans les centres de transit et les sites d'accueil. Une approche multisectorielle sera adoptée pour fournir une assistance essentielle, notamment alimentaire et d'autres services vitaux, avec une attention particulière portée aux personnes les plus vulnérables, en particulier celles touchées ou exposées aux risques de VBG. Dans ce cadre, l'aménagement des sites et les infrastructures seront renforcés afin d'accueillir les nouveaux arrivants relocalisés, en leur assurant l'accès à des services adéquats, à la protection et à un environnement de vie digne.

Objectif stratégique 3 : Renforcer la coordination aux niveaux national et local

À travers le Modèle de coordination pour les réfugiés, il s'agira de continuer à renforcer les mécanismes de coordination existants aux niveaux national et local, afin d'identifier les besoins urgents non satisfaits grâce à des outils systématiques de gestion de l'information.

Objectif stratégique 4 : Renforcer la capacité opérationnelle, y compris le plaidoyer et la mobilisation des ressources

Par une approche collective, veiller à ce que le plaidoyer et la mobilisation des ressources restent une priorité, afin d'obtenir les ressources nécessaires à la réponse à l'urgence des réfugiés, à travers un plaidoyer fondé sur des données factuelles.

Coordination

La coordination de l'ensemble des activités en réponse au récent afflux de nouveaux arrivants est dirigée par l'Office National de Protection des Réfugiés et Apatrides (ONPRA), avec l'appui des agences des Nations Unies et des partenaires humanitaires. L'ONPRA supervise la gestion des centres de transit de Cishemere et Makombe.

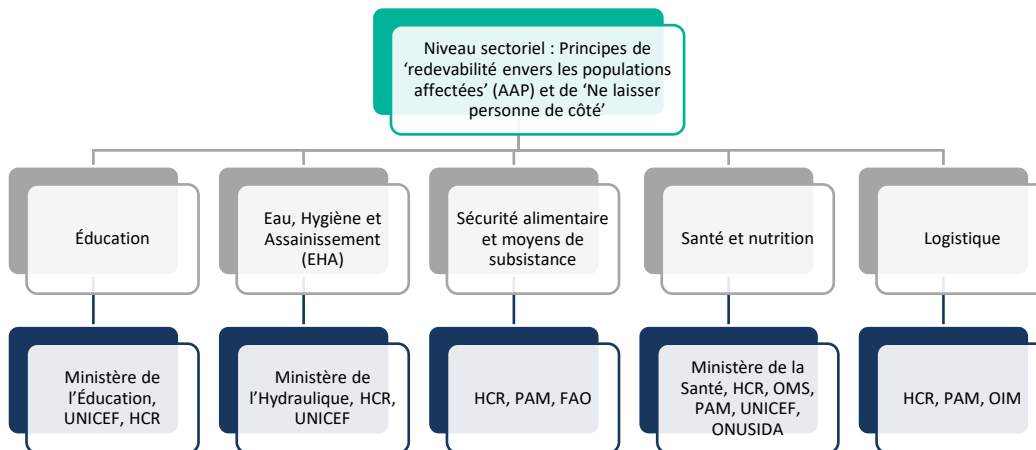
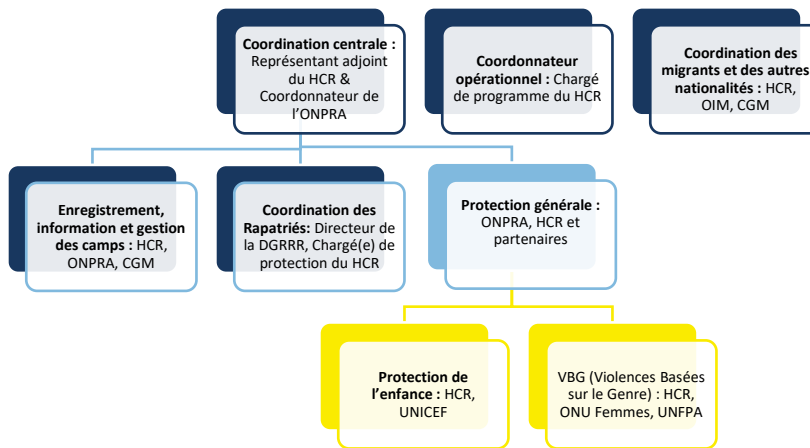
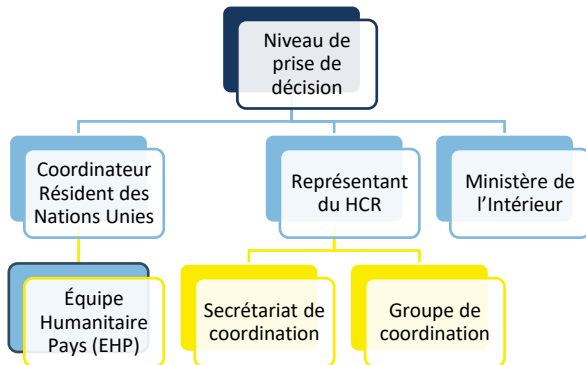
L'ONPRA et le HCR ont pour mandat de protéger et d'assister les réfugiés et demandeurs d'asile, conformément au Modèle de coordination pour les réfugiés, et assurent le leadership de la coordination de la réponse à la situation des réfugiés.

En ce qui concerne les rapatriés, la Direction Générale du Rapatriement, de la Réinstallation et de la Réintégration (DGRRR) est responsable de la réponse au rapatriement, avec le soutien du HCR et d'autres partenaires.

Compte tenu de la composition mixte des flux de population (réfugiés, rapatriés réfugiés, ressortissants de pays tiers et migrants burundais), différents mécanismes de coordination sont mis en place pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe.

Des réunions régulières seront organisées aux niveaux central et local entre les représentants du gouvernement (ONPRA, CGM et DGRRR), les agences des Nations Unies, les partenaires et autres parties prenantes. Ces réunions débiteront dès la phase d'alerte afin d'assurer une réponse rapide en cas d'afflux.

Structure de coordination de la réponse aux réfugiés au niveau national

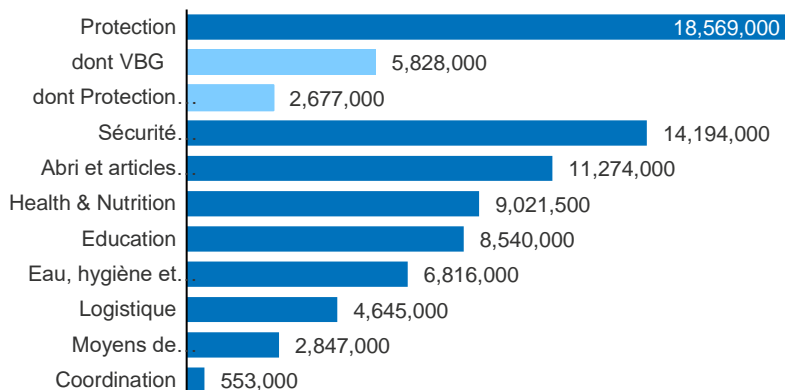


Besoins Financiers

Les partenaires inter-agences lancent un appel de **76,5 millions USD** pour couvrir la période de réponse initiale de mars à septembre 2025. La réponse d'urgence inter-agences pourra être révisée si la situation se détériore davantage ou si le nombre de réfugiés dépasse les chiffres de planification actuels avant la fin de la période de six mois.

Résumé budgétaire par secteur au niveau national

(en millions USD)



Résumé budgétaire par partenaire sollicitant

Partenaire de l'appel de fonds	Total en USD
ONG nationales	
Conseil Pour l'Education et le Développement (COPED)	500,000
ONG internationales	
Caritas	150,000
Danish Refugee Council (DRC)	2,000,000
International Rescue Committee (IRC)	5,420,000
Jesuit Refugee Service (JRS)	1,099,000
Save the Children International (SCI)	515,000
World Relief Burundi (WRB)	1,036,000
Nations Unies	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	688,000
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	6,900,000
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	100,000
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	26,162,000
Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)	1,800,000
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	12,048,500
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	2,200,000
Programme alimentaire mondial (PAM)	14,566,000
Organisation mondiale de la Santé (OMS)	1,275,000
TOTAL	76,459,500

Document publié le 28 mars 2025

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Amina Bouarour | bouarour@unhcr.org – UNHCR Burundi